



Saline royale
Arc-et-Senans
renouveau

« Le jardin comestible »

Appel à projets étudiants

28^{ème} Festival des jardins de la Saline royale



Appel à projets réservé aux étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s
des écoles nationales de paysagistes-concepteurs
Date limite de réception des dossiers : 3 mai 2027

Le Festival des jardins de la Saline royale d'Arc-et-Senans

LE FRUIT D'UNE HISTOIRE

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans est le chef-d'œuvre de Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte visionnaire du Siècle des Lumières.

Dès la première esquisse du plan masse, Claude Nicolas Ledoux intègre des jardins vivriers pour les ouvriers. Depuis l'année 2001, ces potagers ont fait place à un Festival des jardins dont la thématique est renouvelée chaque année.

En 2021, ces jardins deviennent « les jardins en mouvement » conçus et dessinés par les paysagistes de l'agence Mayot-Toussaint et Gilles Clément.

Depuis 2022, le festival des jardins s'est déplacé dans le second demi-cercle de la Saline royale, dans le cadre de l'ambitieux projet du « Cercle immense » :

- Blog des Jardins de la Saline royale, [ICI](#)
- Présentation du « Cercle immense », [ICI](#)
- Web-série « Toute une Epoque », la Saline royale Inspirante et inspirée, [ICI](#)

UN AMBITIEUX PROJET PEDAGOGIQUE

Le festival des jardins rassemble plus de 400 élèves de France, de Belgique et de Suisse, fédérés autour d'un objectif commun. C'est donc une vaste équipe pluridisciplinaire composée d'élèves, d'enseignants, de paysagistes-concepteurs, d'artistes et de jardiniers, qui s'attèle chaque année à concevoir et à réaliser 9 nouveaux jardins de 300m² chacun.

D'autres écoles spécialisées apportent également leur savoir-faire dans des domaines variés, tels que la ferronnerie d'art, la céramique, le design, la vannerie ou le travail du bois.

Terrain d'expérimentation, espace de création, lieu de formation, ce festival est un moment unique de partage de connaissances, de savoir-faire et de moments de vie, en prise avec l'histoire d'un site d'exception, une aventure humaine.



Le festival des jardins en 2025, pour la mise en œuvre c'est environ :

- 400 élèves participants
- 50 enseignant(e)s accompagnateurs
- 75 jours de réalisation
- 1000 nuitées offertes aux étudiant(e)s
- 3000 repas offerts aux étudiant(e)s

Partenariat avec les écoles nationales de paysage

A partir de 2024, la Saline royale a souhaité **renforcer ses coopérations avec les écoles nationales de paysagistes concepteurs** autour du Festival des jardins, **véritable tremplin au service de la créativité et de l'insertion professionnelle des jeunes paysagistes** en prise directe avec les enjeux écologiques de notre époque.

Écoles concernées par l'appel à projets :

- École Nationale Supérieure du Paysage - ENSP Versailles (78) et Marseille (13)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux – ENSAP (33)
- École du Nature et du Paysage - INSA Centre Val-de-Loire – Blois (41)
- École du Paysage - Institut Agro – Angers (49)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille – ENSAP (59)
- École Supérieure de l'Architecture des Jardins – ESAJ (75)
- Haute école Charlemagne, HECh Agro, Gembloux (Belgique)
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève – HEPIA (Suisse)

Trois principaux axes de coopération :

1. Attribution d'une parcelle de jardin de la Saline royale à chacune des écoles nationales de paysage.
2. Visite d'étude à Arc-et-Senans pour réaliser l'état des lieux des parcelles en amont du concours.
3. Participation d'un.e enseignant.e de chaque école de conception paysagère à notre Jury de sélection des lauréats.

L'UFEP joue aussi un rôle déterminant dans la continuité du lien avec et entre les étudiants des différentes écoles, qui mérite d'être soutenu.



Les jardins de la saline royale

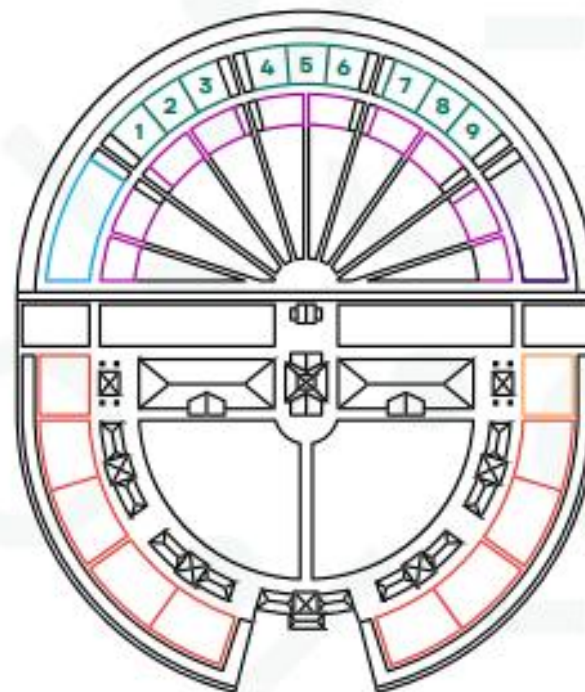


Le Festival des jardins :

9 parcelles rectangulaires, d'environ 300 m² chacune (17m de profondeur, pour 17m de largeur), entourées d'une haie libre (noisetier, orme, amélanchier, viorne,...)

Répartition des parcelles entre les écoles nationales de paysage pour le festival 2028 :

- 1 - Lille
- 2 - ESAJ, Paris
- 3 - HEPIA, Genève
- 4 - Blois
- 5 - Marseille
- 6 - Bordeaux
- 7 - Versailles
- 8 - Gembloux
- 9 - Angers



Plan de situation des jardins

Documents disponibles ([cliquer ici](#))

- Plans masses cercle immense pdf
- Tableau Excel vierge - Végétaux
- Photos aériennes de chaque parcelle 2026
- Projets des jardins 2026 et 2027
- Livret festival 2025 et 2026

Festival des jardins

9

8

7

6

5

4

3

2

1

LE JARDIN COMESTIBLE

Pour son édition 2028, le Festival des jardins de la Saline royale invite les paysagistes-concepteurs à traiter du comestible dans les jardins.

Depuis les premiers jardins nourriciers jusqu'aux jardins forêts, en passant par les jardins ouvriers, les jardins de curés, les jardins conservatoires, les jardins de permaculture, le jardin est d'abord un lieu de vie. Il offre fruits, légumes, céréales, herbes et épices ; il accompagne les saisons, nourrit les corps et rassemble les communautés. Mais la nourriture est bien davantage qu'une nécessité. Elle est aussi culture, mémoire, fête, transmission et partage.

Les jardins proposés célébreront les saveurs, les récoltes, les arts de la table , la littérature mais aussi les expérimentations. Ils convoqueront les marchés colorés, les cuisines du monde, les banquets populaires ou princiers, les vergers d'abondance, les plantes oubliées ou les nourritures de demain. Ils interrogeront notre rapport contemporain à l'alimentation, à la biodiversité, à la sobriété ou à la préservation des ressources.

Le thème ouvre surtout un vaste territoire à l'imaginaire. La littérature et les contes regorgent de jardins et de nourritures extraordinaires. Comment ne pas penser aux festins démesurés de Gargantua et Pantagruel, au haricot magique de Jack qui s'élève jusqu'aux nuages, aux fruits merveilleux des mythologies, aux maisons de pain d'épices d'Hansel et Gretel, ou encore au pays de Cocagne, où l'abondance semble éternelle ?

Car manger, c'est aussi raconter une histoire. Chaque fruit porte une promesse, chaque graine contient un monde, chaque table rassemble des femmes et des hommes autour d'une expérience commune. « Il faut cultiver notre jardin », écrivait Voltaire. Plus de deux siècles plus tard, cette invitation résonne encore comme un appel à prendre soin du vivant et à partager ses richesses.

À travers ce thème gourmand, poétique et fédérateur, la Saline royale souhaite faire du jardin un lieu de contemplation autant que de convivialité, où se rencontrent nature, création, patrimoine et imagination. Une invitation à explorer ce qui nourrit les corps, les esprits et les rêves, et à inventer des jardins adaptés aux enjeux de demain.

Le calendrier du festival des jardins

Date	Etape
21 septembre 2026	Lancement de l'appel à projet pour le Festival 2028
Automne et hiver 2026-2027	Visite sur place des écoles et réalisation de l'état des lieux des parcelles de jardin
3 mai 2027	Date limite – Remise des dossiers par les candidats
11 juin 2027	Jury - Sélection finale des lauréats
Novembre 2027 à mai 2028	Mise en œuvre des jardins – Chantiers écoles
Dimanche 4 juin 2028	Inauguration du festival à la Saline royale
Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2028	Foire aux plantes et clôture du festival 2028

Constitution des équipes

Cet appel à projets est ouvert aux étudiant(e)s issu(e)s des écoles nationales du paysage en France, en Belgique et en Suisse. Seul(e)s sont autorisé(e)s à concourir les étudiant(e)s encore en formation ou récemment diplômé(e)s (2026). Les candidats déjà lauréats du concours à 2 reprises ne peuvent candidater à une troisième participation.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Une équipe candidate est composée de 3 étudiant(e)s qui peuvent être de niveaux différents. Chaque équipe choisit un « Parrain » ou une « Marraine » reconnu(e) pour ses compétences professionnelles dans le domaine de la conception ou de la réalisation paysagère. Il peut s'agir d'un(e) professeur(e) de l'école ou d'un(e) professionnel(le) du paysage qui les accompagne dans leur démarche de projet.

MANDATAIRE DE L'EQUIPE

Le nom du mandataire de l'équipe (parmi les 3 étudiant.e.s) devra figurer dans le dossier de candidature.

Le mandataire sera l'interlocuteur principal. Les factures éditées selon le modèle transmis par la Saline seront impérativement déposées sur la plateforme Chorus :

<https://chorus-pro.gouv.fr/>.

Consignes pour la conception des jardins

PARTI D'AMENAGEMENT

Un bon projet repose généralement sur une idée principale forte, et une seule, clairement exprimée au travers de l'aménagement. Les concepteurs veilleront à éviter le décalage entre le discours et le ressenti procuré par le jardin. Pour cela une attention toute particulière portera sur la traduction des idées afin qu'elles soient comprises et ressenties par les visiteurs.

ETAT DES LIEUX

Les parcelles sont identiques, quasiment carrées (17m x 17m).

Un existant est propre à chaque parcelle (marres, ligneux, structures). Les étudiants sont invités à venir sur site pour prendre la mesure de la parcelle, de son environnement mais aussi des matériaux, végétaux et techniques habituellement utilisés.

Une parcelle est attribuée pour chaque école de paysage (voir plan de situation).

Pour chaque parcelle, vous trouverez dans les documents mis à disposition les projets réalisés les années passées ainsi qu'une photo aérienne du jardin de l'édition 2026.

INTERACTIVITE

Les jardins doivent être conçus pour faire rêver, pour être vécus, et pas simplement traversés. On accordera une importance toute particulière à l'interactivité du jardin et aux expériences qu'il propose pour les sens, les postures, le jeu. Il importe également de prévoir la présence d'assises pertinentes permettant aux visiteurs de profiter pleinement du jardin.

La palette végétale

La palette végétale doit prendre en compte l'exigence d'un rendu presque immédiat (très peu de jours séparent les plantations de l'ouverture du festival au public).

Les concepteurs doivent privilégier la rapidité d'installation, et une longévité de floraison en rapport avec la durée du festival (de juin à fin octobre).

La Saline se réserve le droit d'adapter les palettes végétales proposées. C'est pourquoi il est important de préciser en premier lieu l'ambiance végétale attendue (taille, feuillage, floraison...).

Concernant les ligneux, les canicules successives de l'année 2026, ont montré les limites du végétal local et dans le cadre de notre laboratoire des métiers du paysage nous préférons nous orienter vers des espèces prometteuses, méditerranéennes ou originaires d'autres continents.

Nos fournisseurs habituels :

- Fleury horticulture :

<https://www.fleury-horticulture.fr/>

Catalogue des plantes qui peuvent être mises en production

[Catalogue Voltz](#)

[Catalogue La Ferme de Sainte Marthe](#)

- [Pépinières Imbert :](#)
- [Pépinières Soupe :](#)
- [Pépinières de Saint Juan](#)
- [Pépinières Javoy :](#)

Vigilance pour les vivaces

En raison de leur temps d'installation l'utilisation des vivaces doit être bien réfléchi et peut nécessiter l'achat de plantes déjà bien développées.

Par expérience, on sait que les plantes suivantes produisent peu d'effet la première année : Gunnera, Euphorbe, Heuchère , Vigne, Lierre, Acanthe, etc.

Lors de la visite de la Saline, nous invitons les candidats à identifier les massifs de vivaces déjà bien développés qui peuvent servir de pépinières par division de touffes.

Quelques valeurs sûres :

- **Fleurs** : Gaillarde, Tithonia, Gaura, Zinnia , Echinacée, Cosmos, verveine de Buenos Aires, Lantana, Pavot de Californie, Impatience, Gerbera, Coreopsis, Tournesol, Rudbeckia, Sauge, Verveine, Ficoïde, Osteospermum, Gazania, Ricin, Amarante, Echinops, Pourpier, Pélargonium, Gypsophile, Clématite, etc.
- **Grimpantes annuelles** : Houblon, Pois de senteur, Mina lobata, Ipomée, Haricot d'Espagne, Cobée, etc.).
- **Légumes annuels** : Courges, Chaillotte, Cyclanthere, Chou d'ornement, Fenouil, Artichaut, Cardon, etc.
- **Couvre-sol** : Sédum, Patate douce, Trèfle nain.
- **Graminées** : Pennisetum Miscanthus, Canne de Provence, Calamagrostis, Stippa, etc.
- **Résiste à la sécheresse** : Euphorbe, Sedum, Ficoïdes, Sauge, Marguerite du Cap, Graminées, Cinéraires, Bergenia, Perovskia,, Gaura, Stachys, Erigeron, Delosperma, Achillée, Nepetta, Verveine de Bueno Aires, Gaillarde, Oenothera, Kniphofia, Agastache, Agapanthe.

Structures et matériaux

Nous attirons l'attention des candidat(e)s sur le fait que le festival se positionne sur des parcelles inégalement occupées (structures, végétation). Il apparaît important de pouvoir proposer des volumes à l'échelle de la parcelle. Dès la conception des structures, il importe de réfléchir à des constructions qui intègrent les notions de recyclage, de modules démontables, réutilisables, des assemblages par emboîtement... Toute utilisation de béton pour le scellement des structures est proscrite. Le choix des matériaux et les constructions doivent être adaptés aux conditions extérieures de la Franche-Comté .

La Saline royale privilégie une démarche respectueuse de l'environnement en favorisant les matériaux locaux et les différents types de recyclage.

On évitera les matériaux non recyclables tel que le géotextile.

Principaux fournisseurs déjà en contrat avec la Saline royale :

- Fournitures jardins – Sonofep :
<https://www.sonofep.fr/>
- Bois :
 - Scierie Moyne
<https://bois-moyne.com/>
 - Scierie Arbel
<https://www.palettes-arbel.com/>
- Métal – Burdin Bossert : <https://www.prolians.fr/>

Quelques matériaux disponibles à la Saline royale :

- Bois
 - Plancher
 - Ceps de vignes
 - Piquets anciens d'acacias
 - Voliges bois
 - Douelles
 - Bambous
 - Produits de scierie (sciure, redos, écorces, copeaux, déchets filandreux)
- Métal
 - Fers plats (voliges) et fers à béton
 - Treillis soudés
- Minéral
 - Pierres brutes et sciées
 - Dalles
 - Galets
 - Marnes
- Certains végétaux implantés sur site peuvent être des ressources : Saule, Bambous, Canne de Provence, Miscanthus, Noisetier, Robinier,...

GESTION DE L'EAU

Nous invitons les équipes candidates à avoir une réflexion sur la gestion de l'eau, son économie, son stockage.

Nous ne sommes pas à l'abris d'arrêtées préfectoraux qui interdisent tous arrosages en période de canicule.

ACCESSIBILITE

Les jardins accueillent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs de juin à octobre, notamment des enfants et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Nous nous efforçons de rendre accessibles la plupart de nos jardins. Un principe fondamental consiste à proposer a minima un lieu d'observation lorsque la nature même du projet ne permet pas une pleine accessibilité à toutes les zones du jardin.

- Plans inclinés : 5 % maximum. Tolérance à 8 % sur une longueur $\leq$ à 2m et à 10 % sur une longueur $\leq$ à 0,5m.
- Cheminements de 80cm minimum de largeur avec possibilité d'élargissement pour l'accès PMR .
- Le sol doit être non glissant et le revêtement doit être praticable autant que possible en fauteuil roulant.

SECURITE

- Structures - Les structures d'une hauteur supérieure à 80cm par rapport au niveau du sol devront être munies d'un garde-corps. Toutefois, cette norme ne concerne pas la plupart des aménagements éphémères des jardins de type butte ou modelage de terrain.
- Les bassins - Il est préconisé de ne pas dépasser 20cm de profondeur dans les bassins. Au-delà de 40cm, celui-ci devra être pourvu d'un garde-corps ou d'une mise à distance d'au moins 1 mètre. Les bords doivent être non glissants.

BUDGET

A titre indicatif, nous prévoyons un budget moyen de réalisation d'environ 7000€ TTC par jardin, hors droits d'auteurs et impressions. Cette somme concerne exclusivement l'achat de fournitures, de végétaux et d'éventuelles interventions extérieures (artistes). Le budget est géré par la Saline qui juge de la pertinence des achats et qui se réserve le droit de déboursier une enveloppe supplémentaire ou inférieure selon les besoins spécifiques de chaque projet.

En aucun cas une part de ce budget ne pourra être attribuée à des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration ou autres que ceux stipulés ci-dessus. Une indemnisation des lauréats est prévue par ailleurs (voir pages suivantes).

La totalité des dépenses est réalisée directement par la Saline, après validation du responsable du festival.

Dossier de candidature

Les étudiants sont invités à établir un état des lieux des parcelles dès l'automne 2026, le plus souvent à l'occasion d'un déplacement à Arc-et-Senans avec leur école.

Le dossier comporte 8 pages au format paysage A3 (PDF), une vidéo et un RIB :

1. Le titre du jardin, présentation de l'équipe avec précision du mandataire et du parrain, une note d'intention (300 mots maximum)
2. Une perspective générale du jardin
3. Un plan général, faisant figurer les éléments de l'état des lieux.
4. Coupes longitudinale et transversale
5. Plan et/ou principe de plantation - Ambiance et palette végétale - (utiliser et joindre le fichier Excel)
6. Détails techniques et photos de référence, traitement des bordures de massifs...
7. Quantitatif des matériaux et végétaux, estimatif à titre indicatif
8. Texte de présentation du jardin qui sera utilisé pour le cartel et le livret (un texte de 800 caractères espaces compris maximum).
9. Un film de 3 minutes maxi, vidéo amateur présentant le projet, le travail et la réflexion de conception (format mp4, taille maxi de 2Go), un **lien Youtube** devra être indiqué dans le dossier.
Ce film est particulièrement important, il sera visionné lors du Jury et doit se suffire à lui-même pour présenter le projet et appréhender le niveau de réflexion.
10. RIB du mandataire de l'équipe. Il sera envoyé dans un second temps par les équipes retenues.

Dépôt des dossiers au plus tard le 3 mai 2027 :

[INSCRIPTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ici](#) (cliquer sur le lien URL)

De plus, une copie de sauvegarde du dossier de candidature en basse définition doit obligatoirement être envoyée à : denisduquet@salineroyale.com et à nicolascombes@salineroyale.com

Jury

Le jury se réunira le 11 juin 2027. Constitué de professionnels, il évalue et classe les projets selon les critères suivants :

- 1 - **Valeur créative** : pertinence de la proposition, force du parti d'aménagement, adéquation du concept au thème.
- 2 - **Valeur technique** : prise en compte de l'existant, qualité de la présentation des principes d'aménagement/construction, qualité des esquisses et plans, pertinence de la palette végétale, prise en compte des contraintes d'entretien, faisabilité technique et économique.
- 3 - **Qualité de la présentation.**

Le jury validera 6 à 9 projets, les résultats seront communiqués en juin 2027.

Rémunération des lauréats

Etape	Montants	Total (€ net)
Projet lauréat : cession de droits d'auteurs	1000€/équipe	1000 €
Suivi de chantier (repas et hébergement sur place offerts)	200€/jour de présence de l'équipe, dans la limite de 5 jours .	1000 €
Participation à l'inauguration du festival (hébergement possible au gîte offert les samedi et dimanche soir)	300€/équipe	300 €
	TOTAL maxi	2300 €

Cette indemnisation sera versée après chaque étape. Il n'est pas prévu d'indemnisations supplémentaires, quelques soient les frais de l'équipe.

Prix

- **Prix de l'ourson métis** remis par les organisations professionnelles du paysage à l'occasion de l'inauguration du festival.
- **Prix du public** – résultats des votes à l'occasion de la Foire aux plantes au mois d'octobre.

Cession des droits de propriété intellectuelle

Le projet de conception, les dessins et tous les documents ou supports visuels fournis par les lauréats resteront la propriété des concepteurs. En participant au projet, les concepteurs autorisent la Saline à utiliser, à publier et à exposer leurs différents supports pour mettre en œuvre les projets sous la forme de jardins à visiter et assurer la promotion du Festival auprès du grand public et des médias (presse, publication, cartels, site Internet, vidéos, etc.). Les noms des auteurs y seront cités. L'ensemble des éléments fournis par les concepteurs lauréats fait l'objet d'une cession de droits patrimoniaux pour la durée légale de la propriété intellectuelle en France à titre onéreux pour un montant forfaitaire présenté sur la page précédente. Les concepteurs autorisent également la Saline royale, en qualité de commanditaire, à modifier les projets, les rendus afin de répondre aux exigences du présent cahier des charges.

Pour plus d'informations :

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Communication

Numérique

Le site Internet et le blog jardin de la Saline royale présentent l'ensemble des activités culturelles et commerciales du site et notamment l'actualité du Festival des jardins.

www.salineroyale.com et <https://jardins-salineroyale.com>

Une communication est organisée sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn.

Presse

La presse régionale et la presse nationale (spécialisée ou non) mettent très souvent en avant l'aspect pédagogique du Festival des jardins via l'implication des écoles.

Ces dernières années, de belles retombées presse ont appuyé la notoriété du Festival des jardins : reportages TV, articles de presse, émissions de radio...

Print

Chaque année, une communication print est réalisée : affiche, dépliant de saison, livret jardins...

Signalétique

Un cartel placé à l'entrée de chaque jardin indiquera : le nom du jardin, une note de présentation, une illustration, le nom des concepteurs, les écoles réalisatrices et les partenaires/mécènes, un QR code pour le prix du public.

Maîtrise d'œuvre

Les concepteurs assurent leur rôle de maître d'œuvre pour la réalisation de leur jardin. Il s'agit là d'une mise en situation réelle d'accompagnement et d'encadrement des classes de BEP, Bac Pro, BTS durant une semaine de chantier-école. Les équipes sélectionnées bénéficieront de l'aide et des conseils d'encadrants professionnels, notamment de l'équipe de jardiniers de la Saline royale et des enseignants des lycées professionnels.

En cas de litige, la Saline royale reste souveraine sur la conception et la réalisation des jardins.

Accueil des lauréats

La Saline royale assure l'hébergement des lauréat.e.s dans son hôtel ***, 1 chambre par équipe (chambre twin ou triple), ou dans les dortoirs si l'hôtel est complet. Les repas sont pris en charge par la Saline dans la mesure où l'équipe intervient sur une période où des scolaires sont déjà restaurés.

Ecoles spécialisées

De nombreux établissements scolaires participent au festival, dont des formations professionnelles qui travaillent le bois, le métal, la vannerie, la ferronnerie d'art, la fonderie ou encore la céramique. Si le projet s'y prête, et si les besoins sont suffisamment anticipés, il est possible de solliciter ces établissements pour l'élaboration de structures à intégrer dans le jardin.

Artistes et Artisans

De même, des artistes et des artisans peuvent selon les projets intervenir dans la mise en œuvre des jardins.

Artistes ayant déjà contribué au festival :

- Sculpture bois - Vanly Tiene
- Tailleur de pierre - Guillaume Duc
- Structure Bambous - Déambulons
- Peinture - Ramya Chuon
- Tissus – bénévoles Lux Salina

Liste des écoles partenaires du festival des jardins

Écoles concernées par l'appel à projet

- École Nationale Supérieure du Paysage, - ENSP Versailles (78) et Marseille (13)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux - ENSAP (33)
- École du Nature et du Paysage – INSA Centre Val-de-Loire - Blois (41)
- École du Paysage - Institut Agro - Angers (49)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille - ENSAP (59)
- École Supérieure de l'Architecture des Jardins - ESAJ (75)
- Haute école Charlemagne, HECh Agro, Gembloux (Belgique)
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA (Suisse)

Établissements engagés dans la réalisation

- CFA 71, site de Gueugnon (71)
- CFPPA Ecole Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie, Fayl-Billot (52)
- CFPPA Lucien Quelet, Valdoie (90)
- Lycée agricole Olivier de Serres, Quétigny (21)
- Lycée agricole Terre d'horizon, Romans/Isère (26)
- Lycée agricole Edgar Faure, Montmorot (39)
- Lycée agricole de Metz-Courcelles-Chaussy (57)
- Lycée agricole du Plixbourg, Wintzenheim (68)
- Lycée horticole, Paysage et Environnement Lyon-Dardilly (69)
- Lycée agricole Lucien Quelet, Valdoie (90)
- Lycée agricole de Fayl-Billot (52)
- IME Le Bonlieu, Dole (39)
- MFR Les Fins (25)
- MFR d'Amange (39)
- MFR Chargey-les-Gray (70)

Établissements spécialisés – métiers d'arts

- Lycée Henri Moisand, Longchamp (21) - Travail de la céramique
- Lycée Hyppolite Fontaine (21) - Travail du métal
- Lycée Nicolas Ledoux, Besançon (25) - Design d'espace
- Lycée Ferdinand Fillod, Saint Amour (39) - Travail du métal – Gravure
- Lycée Jacques Duhamel, Dole (39) - Design produit
- Lycée polyvalent Hector Guimard, Lyon (69) – Fonderie
- Institut Européen des Compagnons, Mouchard (39) - Travail du bois
- CFPPA Quétigny (21), productions florales
- CFPPA de Châteaufarine, Besançon (25) - Formation Jardinier botaniste

Equipe jardins et biodiversité

L'équipe jardins et biodiversité assure le projet pédagogique, la logistique et son appui technique :

- Denis Duquet - Responsable Jardins et biodiversité
- Jean-Gaston Fournier - Adjoint Jardins et biodiversité
- Mickaël Bouveresse - Jardinier
- Mélanie Goyot – Jardinière botaniste
- Thomas Champeimont- Jardinier
- Christophe Lacroix - Agent Espaces verts
- Priscilla Jolivet - Maraîchère
- Rémi Trimaille – Sous contrat Formation Jardinier Botaniste
- Johann Kubarski - Apprenti BP CAP aménagements paysagers

RENFORT DE L'EQUIPE TECHNIQUE

- Pascal Rahard - Electricien
- Jean-Louis Barrand - Menuisier

Matériel

La Saline dispose du matériel nécessaire à la mise en œuvre des jardins :

- 2 mini-pelles + tarière
- 1 camion benne
- 2 tracteurs (taille haie, rotavator, broyeur de branches, désherbeur mécanique, remorque hydraulique et balayeuse)
- 2 tarières thermiques
- 2 tronçonneuses thermique et électrique
- 2 débroussailleuses thermique et électrique
- 2 motoculteurs et 1 motobineuse
- 1 manitou télescopique
- Outillage à main

Un atelier de menuiserie et un atelier métal permettent la mise en œuvre de constructions variées.



Contact

Responsable Jardins et biodiversité

- Denis DUQUET
- denisduquet@salineroyale.com
- 07 61 22 57 08

Saline royale

Grande Rue

25610 Arc-et-Senans

www.salineroyale.com